

Recrute à temps non complet dans le cadre d'une création de poste

Un·e agent de conditionnement

Poste à pourvoir dès que possible

Présentation

Engagée dans une démarche de développement durable, la Communauté de communes adopte à partir de janvier 2022, un mode de conditionnement éco-responsable.

Ainsi, placée sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle restauration collective, vous serez un maillon essentiel à la réussite de cette transition vers des contenants réemployables. Vous participerez à la mise en place de l'atelier et de la chaîne de conditionnement au sein d'un service regroupant 15 agents, produisant et livrant plus de 120 000 repas par an.

Missions du poste

Conditionnement

- Conditionnement des repas puis étiquetage,
- Application des procédures de qualité, fiches techniques / recettes
- Gestion des stocks des barquettes et étiquettes
- Intégration des objectifs éco-responsables

Nettoyage, désinfection et rangement des locaux et du matériel

- Réception et trie de la vaisselle des repas scolaires et du portage de repas à domicile
- Lavage et désinfection de la vaisselle en machine et de la batterie de cuisine
- Réalisation de la plonge manuelle
- Nettoyage du matériel
- Nettoyage et désinfection des différents matériaux de livraison
- Rangement du matériel dans les zones dédiées
- Vérification du bon fonctionnement du matériel

Portage de repas à domicile et/ou livraison scolaire (selon planning)

- Stockage des repas à emporter dans des caisses prévues à cet effet et selon planning de livraison défini et régimes particuliers.
- Réalisation des étiquettes de traçabilité sur poste informatique
- Gestion des stocks de produits alimentaires pour les régimes particuliers
- Livraison des repas chaud et froid en containers
- Chargement et déchargement des containers et autres

Profil recherché

- Vous êtes impérativement titulaire du Permis B
- Les techniques de maintenance et d'hygiène des locaux n'ont pas de secret pour vous

- Vous possédez une expérience similaire justifiée et réussie idéalement en restauration collective
- Personne très rigoureuse et discrète, vous savez respecter les consignes strictes en matière d'hygiène et de sécurité
- Vous possédez un grand sens de l'organisation
- Vous avez de fortes capacités d'adaptation et un excellent sens relationnel
- Vous aimez travailler en équipe et en transversalité

Alors rejoignez-nous !



Lieu de travail : 07210 ST VINCENT DE BARRES



Organisation du temps de travail : 26 heures hebdomadaires,

Contraintes particulières : Congés à prendre uniquement pendant les vacances scolaires. Port des Equipements de protection individuelle (EPI) – port de charges lourdes.

Rémunération : rémunération statutaire selon le grade de recrutement d'adjoint technique Territorial (Catégorie C de la Fonction Publique Territoriale) – régime indemnitaire – prime annuelle sur objectif



Nos avantages : Chèques déjeuners – Action Sociale – participation financière employeur à la prévoyance

Informations complémentaires

Pour postuler : adresser votre candidature faisant obligatoirement mention de vos prétentions salariales au plus tard le **19 novembre 2021** (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (10 avenue de la résistance 07350 CRUAS) ou par mail à recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Toute candidature incomplète ou hors délais ne sera pas prise en compte.

Renseignements complémentaires : Contacter Mme BULLETT Floriane, chargée recrutement au 04.75.00.04.11

Conditions de recrutement : Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. (Contrat pour une durée déterminée de 1 an, renouvelable une fois, conformément à l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Connaitre le territoire

 <https://vimeo.com/365032693>

 <https://ardecherhonecoiron.fr/>